le PLESSIS mag'

www.leplessistrevise.fr

Vaccination

Une ville attentive p.6-8

N° 120 - Avril 2021

NOUVELLE RUBRIQUE : *parole d'élue* ► P.20-21

SUPER U
Le Plessis-Trévise

L'ensemble du personnel et la direction
du magasin remercient très chaleureusement
leurs clients qui leur témoignent leur confiance.

8 av Ardouin
01 45 76 66 61
Livraisons à domicile

Lundi>Samedi
8h30-20h30

OUVERT DIMANCHE 9h-13h

U DRIVE

wwww.courseu.com/leplessistrevise

ART VISION
Philippe Orfao Votre Opticien

Homme | Femme | Espace Kids | Tendance | Créateurs | Solaire

42 av. Ardouin - 94420 Le Plessis-Trévise

01 45 93 09 77

Mardi au samedi 9h30 - 12h30
et 14h30 - 19h30 (samedi 19h)

EXCLUSIVITÉ
Corner *Nikon*
Verres Haut de Gamme

Espace SURDITÉ

Partenaire mutuelles
et assurances santé
Facilités de paiement
Garantie monture 2 ans

VÊTU
— 1969 —

Meubles et Salons Traditionnels
Tapissier-Décorateur depuis 1969

Showroom sur 350 m²

VOUS AVEZ DES PROJETS ?
CONTACTEZ NOUS POUR UN RENDEZ VOUS À DOMICILE

Restauration et relookage de vos sièges
Atelier confection : Voilages, doubles rideaux, stores...

www.meubles-vetu.fr
NOUVEAUTÉ @meublesvetu

OUVERT Mardi > Samedi
10h >12h et 14h30 >19h
01 45 76 31 82

1 à 3 av.André Rouy angle
2 rue des Mousquetaires
94420 Le Plessis-Trévise

YES FITNESS

SALLE DE REMISE EN FORME

30 EUROS PAR MOIS

01 45 93 94 41 / WWW.YESFITNESS.FR / YES FITNESS
36 AVENUE CLÉMENT ADER 94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

Sommaire

ÉDITO **p. 5**

ACTUALITÉ

Communauté d'Emmaüs p.9
Travaux ligne 206 et 209 p.10-11
Infos vaccination p.8
Travaux p.12-16
Cartographie des travaux p.14-15
Commerce p.17
Vie locale p.17
Marche nordique p.19
Journée du droit des femmes p.22-23
Nouvelle association : Festiplessis p.24

LOISIRS

Page historique p.28
Visites guidées du Bois St-Martin p.29

TRIBUNE DU PLESSIS **p. 30-31**

INFOS PRATIQUES

Pharmacies de garde p. 34

VACCINATION **p. 6-8**

Une ville attentive

BASSIN EOPD **p. 12-13**

Le point sur les travaux

UNE NOUVELLE RUBRIQUE

p. 20-21

PAROLE D'ÉLUE

Nouvellement élu en mars dernier, un groupe d'opposition a demandé à ce que, conformément à l'Article 83 de la Loi n° 2015-991, la majorité municipale ne dispose plus d'encart dans la rubrique « Tribune libre ». Soucieuse de l'application stricto sensu de la loi, la rédaction du magazine en a pris acte en ne mettant plus que trois espaces à disposition des groupes d'opposition dans la rubrique « Tribune libre ».
Les élus de la Majorité municipale viendront dorénavant vous rendre compte de leur action dans cette rubrique.

VISITE À DOMICILE
Avez-vous pensé au CCAS ?

DIFFICULTÉ DE DÉPLACEMENT
SENTIMENT D'ISOLEMENT

Un agent du CCAS
peut se rendre chez vous pour vous aider

Il vous accompagne
- **POUR LES DOSSIERS APA** (allocation personnalisée d'autonomie), **TÉLÉ-ALARME, PORTAGE DE REPAS, ...)**
- **POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLES**

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
CCAS - 01 49 62 25 25
Hôtel de Ville 36 avenue Ardouin

Le sens du service au quotidien

Une mobilisation intacte !

IL y a un an, nous étions confrontés, comme tout le pays, à une crise sanitaire mondiale dont nous ignorions l'ampleur. Confinements, couvre-feu, restrictions des interactions sociales… le choc fut terrible tant pour nos sociétés que pour notre vie quotidienne.

Ensemble, avec nos moyens et par nos initiatives, nous avons fait face !

Depuis le début de l'année c'est le défi de la vaccination que nous devons relever…

La ville a candidaté pour obtenir l'ouverture d'un centre de vaccination au Plessis-Trévise. En attendant et après des négociations à l'échelon de notre Territoire, nous avons pu signer une convention avec la ville de Bonneuil-sur-Marne afin que les Plesséens disposent de places réservées, chaque semaine, pour leur vaccination. Je veux, par ces lignes, remercier Monsieur le Maire de Bonneuil-sur-Marne, Denis ÖZTORUN, pour notre partenariat efficace.

Vous trouverez dans ce magazine un reportage sur les premiers déplacements de nos concitoyens à Bonneuil. Il vous permettra de constater que, malgré les difficultés d'organisation de cette campagne vaccinale sur le plan national, la ville du Plessis-Trévise est pleinement mobilisée pour accompagner la réussite de la vaccination contre la Covid-19.

C'est pourquoi j'invite tous les Plesséens et toutes les Plesséennes, éligibles à la vaccination et qui souhaiteraient obtenir un rendez-vous dans le centre bonneuillois, à appeler la plateforme plesséenne spécialement mise en place à cet effet.

Didier Dousset et Denis Öztorun au centre de vaccination de Bonneuil-sur-Marne

A l'heure où j'écris ces lignes, nous constatons une accélération de la circulation du virus ; nos écoles ne font pas exception. J'ai dû, à contre cœur soyez-en certains, prendre la décision de fermer temporairement l'école Olympe-de-Gouges où l'épidémie a touché élèves, enseignants, et également notre personnel communal. Cela a rendu nécessaire la fermeture de l'école.

Cette crise sanitaire, dont nous espérons tous voir bientôt l'issue, aura une nouvelle fois démontré que les élus locaux sont les mieux à même de répondre aux préoccupations des français.

En attendant des jours meilleurs que seuls nous apporteront la vaccination et le respect des gestes barrières, c'est avec toujours autant de vigilance, mais aussi d'énergie et de passion, que mon équipe et moi-même restons mobilisés pour vous accompagner.

Prenez soin de vous et de vos proches

Bien fidèlement,

Votre Maire,

Didier Dousset

Conseiller Régional d'Île-de-France

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
• **Directeur de la publication (sauf rubrique «Tribune libre») :** Didier DOUSSET • **Directeur de la Communication :** Pascal OGÉ • **Opérateurs PAO :** Régis BOCCIARELLI - Christelle HAUTTEQUET • **Webmaster :** Arnaud FERRIER • **PHOTO Crédit photos :** Service Communication - D.R • **Rédaction-Edition-Abonnement-Publicité :** Service Communication - Régie publicitaire Service Communication 36, avenue Ardouin - 94420 Le Plessis-Trévise Tél. : 01 49 62 25 25 - Fax : 01 49 62 25 00 • **Contact :** www.leplessistrevise.fr/contact • **Impression:** La Station Graphique / Aquarelle - 14 rue du Ballon - 93160 Noisy-le-Grand- Tél. : 01 48 15 58 10 • Tirage : 10 000 exemplaires - Imprimé sur papier aux normes FSC-PEFC avec des encres végétales - Dépôt légal à la date de parution

Vaccination contre Covid-19

Une convention signée avec la Ville de Bonneuil

Le début de la période de vaccination contre la Covid-19 n'aura pas été de tout repos pour les Maires. Alors que beaucoup, dont celui du Plessis-Trévise avait proposé la candidature de leur commune pour être centre de vaccination, seules 13 sur 47 dans le Val-de-Marne ont été désignées en tant que tel par l'Agence Régionale de Santé.

Alors qu'aucune sectorisation n'était admise en la matière, il s'en est quand même suivi un temps compliqué pour les citoyens puisque certains édiles avaient décidé de privilégier leurs administrés.

Devant cet état de faits et ne supportant pas de voir des Plesséens refoulés de certains centres, Didier Dousset est passé à l'offensive, d'une part en alertant les autorités compétentes sur ces abus de pouvoirs locaux, et d'autre part en ouvrant une plateforme visant, dans un premier temps à aider les personnes éligibles à la vaccination qui le souhaitaient à obtenir des rendez-vous.

Dans le même temps des négociations se sont ouvertes à l'échelle du Grand Paris Sud-Est Avenir et une convention a pu être

Retrouvez ce sujet dans notre dernier JT vidéo sur notre chaîne Youtube !

LEPLESSISTREVISE94

signée par votre Municipalité avec la ville de Bonneuil-sur-Marne. A travers celle-ci, la commune du Plessis-Trévise se voit dorénavant réserver des doses de vaccins chaque semaine.

La première séance de vaccination a eu lieu le mercredi 3 mars, et depuis, chaque mercredi, jeudi et vendredi en début d'après-midi, les Plesséens éligibles, c'est-à-dire à l'heure où nous écrivons ces lignes les personnes âgées de 75 ans et plus, peuvent se faire vacciner.

Afin de faciliter le « déplacement » jusqu'à Bonneuil, la ville a mis en place un système de navettes réservé aux personnes dépendantes, pour raison de mobilité réduite, de grand âge ou tout simplement parce qu'elles ne possèdent pas de permis de conduire ou de véhicule.

Merci à Olivier Akangay, Didier Berhault et Alexis Maréchal qui s'improvisent chauffeurs à chaque fois que nécessaire ainsi qu'à tous les bénévoles accompagnateurs, élus ou non, parmi lesquels Sylvana Tessier et Marie-José Orfao sont probablement les plus assidues.

Pourquoi pas vous…

Comme les 194 Plesséens vaccinés par cet intermédiaire à ce jour, vous entrez dans le champ des personnes éligibles à la vaccination et vous souhaitez vous faire vacciner.
Pour obtenir un rendez-vous ou pour être inscrits en liste d'attente si les places de la semaine en cours sont toutes occupées, rien de plus simple… il vous suffit d'appeler l'un des deux numéros suivants :

06.19.41.81.76
07.64.47.32.91

Notez enfin que les modalités d'accès ou de transport vous seront expliquées par les opérateurs de la plateforme.

Merci à l'EPF et au CCAS pour le prêt de véhicules permettant de transporter les personnes qui ne peuvent se rendre à Bonneuil par leurs propres moyens !

Super accueil, MERCI BONNEUIL !

Une séance de vaccinations avait lieu le dimanche 7 mars pour une quinzaine de personnes, en présence de Didier Dousset notre Maire, d'Alexis Maréchal, Premier Maire-adjoint, de Lucienne Rousseau, Maire-adjointe déléguée à la Santé et à la Prévention des risques, et de Didier Berhault, Maire-adjoint délégué au sport et à la vie associative.

Accueillie par le Maire de Bonneuil, Denis Öztorun, la délégation Plesséenne a ensuite apprécié la disponibilité et l'amabilité des équipes, tant administrative que médicale, qui l'ont prise en charge !

Merci à la ville de Bonneuil pour son accueil !

Vaccination Covid

Vous êtes Plesséen éligible au protocole

2 numéros pour OBTENIR UN RENDEZ-VOUS

06 19 41 81 76

07 64 47 32 91

Les modalités d'accès au centre de vaccination et de transports vous seront expliquées par les opérateurs de la plateforme.

Le Plessis-Trévise

Communauté d'Emmaüs

Les travaux avancent bien

Le chantier de restructuration de la Villa Sans-Gêne et d'extension de ses boutiques et ateliers avance comme prévu…

Seize logements neufs, 412 m² de boutiques et 321 m² d'ateliers seront livrés cet été. Les responsables de la Communauté espèrent pouvoir emménager dans les nouveaux locaux en septembre. Notez qu'une visite d'une boutique et d'un appartement pourra être organisée en juin.

Jacques Campargue et les responsables de la Communauté participent à chaque réunion de chantier

Transports en commun

Début des travaux d'aménage

« Tout vient à point à qui sait attendre », c'est certainement à ce proverbe, usité par Rabelais et Marot au XVIII^{ème} siècle, que les voyageurs de la ligne 206 penseront lorsqu'ils apprendront le démarrage, à partir du 6 avril, des travaux d'aménagement de la voirie qui permettront la mise en service prochaine de bus articulés.

Et c'est peut-être à Saint-Thomas, que penseront les futurs usagers de la ligne 209 qui attendent impatiemment de voir le début des travaux d'aménagement de l'avenue de la Maréchale pour enfin se persuader qu'ils pourront bientôt l'emprunter.

Et pourtant… Ils arrivent !

IDF MOBILITÉ, GPSEA et la Ville du Plessis-Trévise ont enfin réussi à caler le calendrier des travaux qui permettront, d'une part la création des aménagements indispensables au passage de bus articulés sur l'actuelle ligne 206 et, d'autre part l'implantation des futurs arrêts et la requalification de l'avenue de la Maréchale, pour l'ouverture de la ligne 209 qui reliera les gares de Villiers-sur-Marne et de Pontault-Combault.

En clair, voici le programme dans sa chronologie

Depuis le 29 mars, les entreprises procèdent :

- Au retrait de certains îlots et plateaux surélevés pour permettre le passage des bus et le croisement des véhicules,
- À la création d'éléments permettant de sécuriser les traversées, notamment au droit de l'école La Maréchale,
- À la construction des quais d'arrêts tout au long de l'avenue.

Durant ces travaux, et selon l'avancement du chantier, la circulation des véhicules se fera ponctuellement de façon restreinte dans les zones balisées.

ment des lignes 206 et 209

Déviation de la ligne de bus RATP 206

à compter du <u>mardi 06 avril 2021</u>

pour une durée de 2 mois

Dans le cadre de la mise en service des nouveaux bus articulés de la ligne RATP 206, des travaux vont être réalisés sur le trajet actuel

Concomitamment, **c'est à partir du 6 avril** que débuteront les divers travaux d'aménagements de certaines zones de la ligne 206, actuellement trop exiguës, pour permettre le passage des nouveaux bus. Naturellement, GPSEA et les entreprises mandatées par ce dernier pour effectuer ces travaux, s'engagent à réduire au maximum la gêne qui pourrait vous être occasionnée.

Notez que, si toutes les conditions sont réunies, l'arrivée de ces nouvelles voitures articulées et l'ouverture de la ligne 209 sont prévues pour le 31 mai prochain.

<u>Plan RATP de déviations des bus et report des arrêts</u>

(se reporter aux informations sur les poteaux d'affichage)

Pour plus d'informations :

Grand Paris Sud Est Avenir
Direction de la Voirie, de l'Eau Potable et de l'Assainissement
Service Maîtrise d'Ouvrage – Bureau d'études : 01 41 94 30 00

Bassin d'initiation

Réalisation méticuleuse des soudures entre chaque plaque inox

Espace Dieuleveult Les travaux avancent à grande brasse

Montage et mise en œuvre des parois du bassin

Didier Dousset et David Le Digarcher, directeur des Sports visitent le chantier

Après la pose des parois verticales en inox du bassin, celle des plaques de fond a suivi dès que la chape a été réalisée.
Chaque jonction de plaque est ensuite minutieusement soudée.
Les travaux des corps d'état techniques, moins visibles, avancent également en parallèle dans le local Technique du bassin.

Les tôles inox du fond sont posées

Cartographie
Travaux en

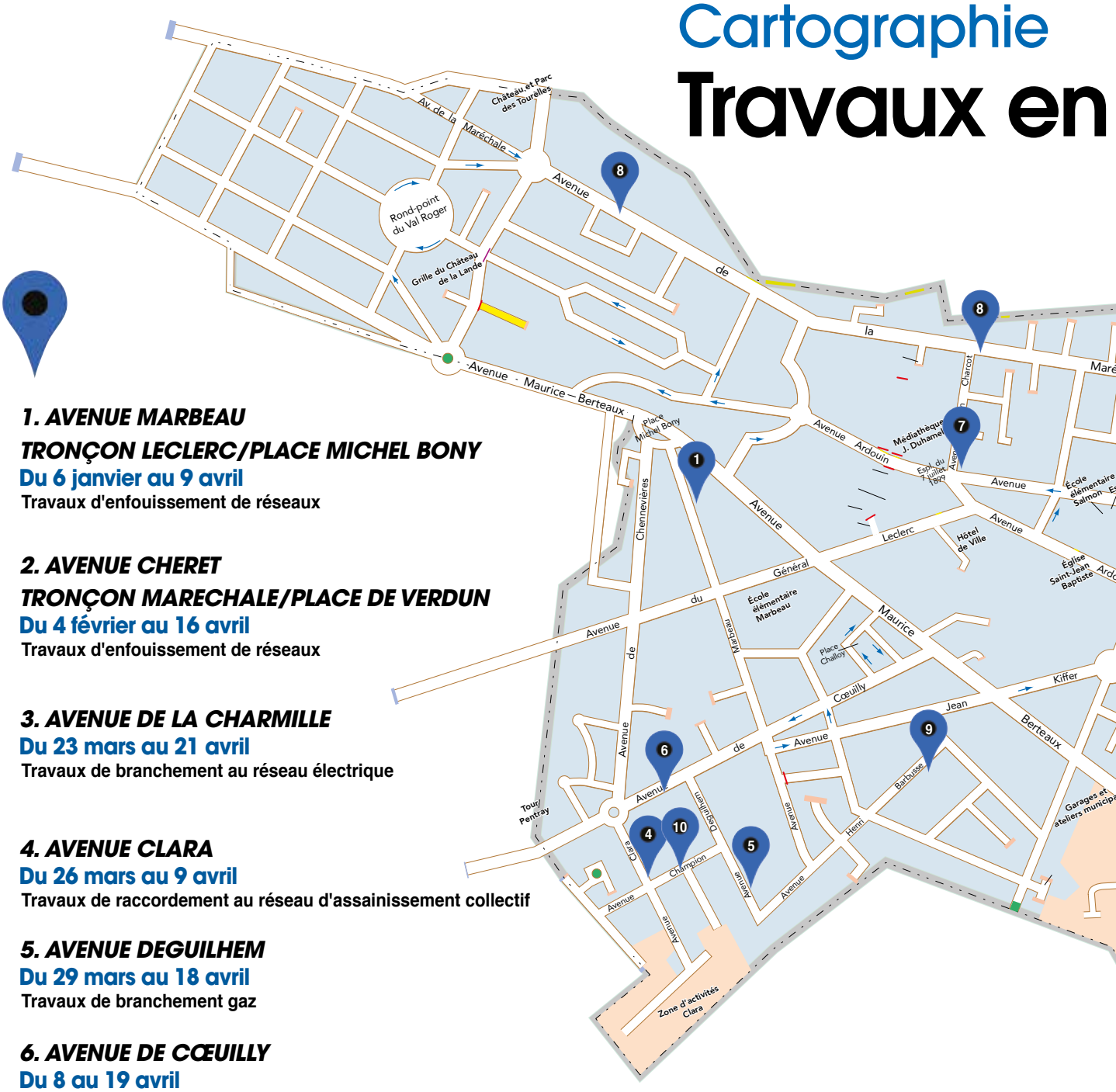

1. AVENUE MARBEAU
TRONÇON LECLERC/PLACE MICHEL BONY
Du 6 janvier au 9 avril
Travaux d'enfouissement de réseaux

2. AVENUE CHERET
TRONÇON MARECHALE/PLACE DE VERDUN
Du 4 février au 16 avril
Travaux d'enfouissement de réseaux

3. AVENUE DE LA CHARMILLE
Du 23 mars au 21 avril
Travaux de branchement au réseau électrique

4. AVENUE CLARA
Du 26 mars au 9 avril
Travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif

5. AVENUE DEGUILHEM
Du 29 mars au 18 avril
Travaux de branchement gaz

6. AVENUE DE CŒUILLY
Du 8 au 19 avril
Travaux de génie civil pour fouille sur trottoir

7. AVENUES JEAN CHARCOT ET DE GAULLE
Du 29 mars au 30 avril
Travaux de réfection de trottoirs et mise à niveau de bordure

8. AVENUE DE LA MARÉCHALE
Du 29 mars au 31 mai pour la phase 1 de l'aménagement de la voirie
Travaux préparatoires de la future ligne de bus 209

9. AVENUE HENRY BARBUSSE
Du 5 au 26 avril
Travaux de raccordement au réseau télécom

10. AVENUE CHAMPION
Du 5 au 26 avril
Travaux de raccordement au réseau télécom

cours et à venir

TRAVAUX dans les bâtiments

1 - ESPACE DIEULEVEULT
bassin d'initiation

2 - ESPACE PAUL-VALÉRY
Plafonds des salles Carpeaux et Manet ainsi que du hall d'entrée

Plafond acoustique et isolation thermique de la salle Manet

Espace Paul-Valéry

Des salles plus confortables

Après la démolition de la totalité du faux-plafond et de la suppression des vieux éclairages, un plafond acoustique plus moderne a été mis en œuvre avec une isolation thermique très nettement améliorée.
Les nouveaux luminaires plus efficaces et moins énergivores ont été posés.
Après la salle Manet c'est la salle Carpeaux qui a été traitée.
Les murs mobiles des deux salles ont également fait l'objet d'une remise en état et de réglages.
Le planning est tenu et une fin de chantier est prévue fin mars début avril.
Des teintes plus douces et plus modernes remplaceront ensuite les peintures et revêtements muraux des années 80.

Le plafond de la salle Manet terminé

▶ Green décoration

Donnez une seconde vie à votre décoration !

**Vous êtes sensibles à l'environnement ?
Vous souhaitez agir sur l'économie circulaire ?
Vous aimeriez encourager une dynamique de réemploi entre les entreprises, les particuliers et les associations. Green Décoration est la solution ! Laurène qui a travaillé dans l'événementiel sait de quoi elle parle... Eviter que les objets ne finissent à la poubelle et les réutiliser pour créer des ambiances, des tendances c'est son domaine.**

**Dans son "cabinet de curiosités", vous pourrez découvrir des produits à la vente ou à la location en ligne pour les particuliers, professionnels et le monde associatif.
Green Décoration permet de :
- donner une seconde vie aux ressources encore utilisables
- partager les équipements et matériels sous utilisés
- faire des économies
- diminuer le nombre de déchets
Laurène collecte vos produits encombrants, vos matériaux inutilisés, vos objets et mobiliers en fin de vie, vos stands, agencements d'espace destinés à la destruction.
... pour leur donner une nouvelle vie
N'hésitez pas à la contacter pour tout projet, idée ou envie.**

06 77 84 67 48
Green-decoration
greendecoration_shop
www.green-decoration.fr
contact@green-decoration

**La "Médaille d'Or"
a été remise aux heureux lauréats
qui se sont déplacés à l'Hôtel de Ville.**

Bacheliers
Remise de récompenses dans l'intimité

Depuis 2014, il est devenu de tradition au Plessis que la Municipalité reçoive les lauréats avec mentions du Bac et du Brevet.
Pour les raisons sanitaires que nous connaissons maintenant tous, il n'était pas possible, cette année, de regrouper presque 400 personnes à l'espace Paul-Valéry.
Mais, plutôt que de tout annuler, et parce que parmi les mentions au Bac, il y a une plus remarquable, Carine REBICHON-COHEN, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement a donc proposé que les lauréats du Bac avec la mention Très bien reçoivent quand même la médaille lors de rendez-vous individuels en mairie.

Il y a certains plats que l'on met du temps à digérer.

Pour la nature c'est pareil

1 mégot met 5 ans à disparaître

Le Plessis-Trévise

Sport loisirs La marche nordique s'invite pendant les vacances

Durant les vacances d'hiver, quatre séances de marche nordique ont été proposées par Aurélien et Jérémy, les éducateurs sportifs de la ville.

A raison de deux par semaine, les mardis et jeudis, ces séances ont connu un vif succès. Il faut dire que l'activité du même nom avait déjà fait un tabac lors de l'opération « Bouge ton été » et que retrouver les deux animateurs de la discipline était pour beaucoup de participants une motivation indiscutable.

Hormis pour la marche du 18 février, handicapée par une météo qui en a dissuadé quelques-uns, on a pu compter entre 20 et 30 participant.e.s à chaque séance, au cours desquelles un parcours à chaque fois différent était proposé.
BRAVO à tous ces participants et MERCI à Aurélien et Jérémy qui ont, une nouvelle fois, animé avec talent et dans la bonne humeur ces quatre après-midis de marche nordique.
Et cela a tellement plus que vous êtes maintenant nombreux à réclamer des séances tout au long de l'année et notamment le week-end.
Malheureusement, nos deux animateurs sportifs locaux, accaparés dans les écoles puisque leur fonction d'éducateur sportif est essentiellement tournée vers les élèves de nos écoles, n'ont pas la disponibilité suffisante pour assurer l'encadrement de séances de marche nordique en période scolaire.
Par ailleurs les demandes pour le week-end sont également impossibles à mettre en place. En effet, comme vous, une fois leur temps de travail effectué, Jérémy et Aurélien ont le droit de retrouver leur vie privée, dans l'intimité de leur famille ou avec leurs amis.
Mais rassurez-vous, d'autres séances seront probablement proposées durant de prochaines vacances scolaires et peut-être même durant les prochaines vacances de printemps !
Rien n'est décidé à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais penser à consulter régulièrement notre page facebook qui vous en informera en temps et en heure…

PAROLE D'ÉLUE

Comme nous vous l'annoncions, puisque la Majorité municipale ne peut plus s'exprimer dans la rubrique Tribune libre, c'est dorénavant sur cette page « Parole d'élue » que ses membres viendront vous rendre compte de leur action. Pour la première, nous avons demandé à notre Maire-adjointe déléguée à l'Enfance, l'Enseignement et la Parentalité si elle voulait bien ouvrir le bal.

Un moment avec...

CARINE REBICHON-COHEN

Maire-adjointe déléguée à l'Enfance, l'Enseignement et la Parentalité

Le Plessis Mag' : ***Alors que la crise sanitaire continue de faire la une avec ses mesures successives, parfois quelque peu complexe et contradictoires, comment vont les écoles du Plessis-Trévise ?***

Carine Rebichon-Cohen: A l'heure où je vous réponds, un nouveau protocole est en place qui risque d'accélérer les fermetures de classes et d'établissements. Nous avions déjà pris avec Didier DOUSSET, notre Maire, la décision difficile de fermer l'école Olympe-de-Gouges, où l'épidémie avait touché élèves, enseignants mais également le personnel communal qui y travaille, ce qui rendait impossible la gestion du quotidien de l'établissement.
Nous constatons depuis quelques semaines une accélération de la circulation du virus qui pour l'instant touche plus nos écoles maternelles que les autres établissements scolaires. Nous avons demandé d'obtenir rapidement une campagne de tests salivaires.
Depuis la rentrée de septembre, l'école a été maintenue en France. Au fil des annonces de confinement, couvre-feu ou autres règles sanitaires, la ligne du gouvernement est restée identique : les écoles restent ouvertes et les élèves continuent de les fréquenter le plus régulièrement possible. Je crois que les parents ont bien compris qu'au-delà des enjeux économiques indéniables, l'apprentissage de leurs enfants devait rester prioritaire !
Le fonctionnement du quotidien est parfois contraignant pour les parents, mais les enfants s'adaptent très vite, et tant les équipes éducatives que les services de la ville et de l'AJE sont pleinement investis pour leur apporter le maximum de solutions.
Fermer d'autres établissement n'est pas l'actualité de l'instant, mais sachez que si nous devions prendre cette décision, ce serait pour mes collègues et pour moi un véritable crève-cœur tellement nous sommes convaincus de l'importance de l'enseignement et d'apprendre en collectivité.

L.P.M : ***Où en êtes-vous des projets d'extension des écoles ?***

C.R-C : L'école participe largement à la construction de l'avenir de nos enfants, aussi est-il de notre devoir de la préserver et surtout de l'accompagner dans son développement. Ce dernier est l'un des enjeux majeurs de notre mandat.
Avec l'extension prévue des bâtiments des écoles Charcot et du Val-Roger, nous pourrons tranquillement répondre à l'accroissement de la population plesséenne. Ces extensions nous permettront de garder la totale maîtrise d'un effectif raisonnable dans les classes, en gardant l'objectif de 24 élèves pour les grandes sections de maternelles, les CP et les CE1. Elles nous permettront de plus de proposer de nouveaux espaces pour les accueils périscolaires et de loisirs.
Pour entamer ce dossier « extension », et dans l'attente de la construction d'un nouveau bâtiment au Val-Roger, nous allons y installer un module provisoire sur la partie élémentaire qui répondra dès la rentrée prochaine à l'évolution des effectifs sur ce secteur.
Par ailleurs, nous avons également répondu au Plan de relance de l'État en présentant un dossier envisageant la rénovation énergétique de l'école Marbeau, comprenant notamment un plan de végétalisation de la cour. Marquant le début de notre réflexion sur toutes nos cours d'écoles, ce projet s'inscrit en droite ligne avec la transition écologique que nous avons pointée comme l'un des enjeux prioritaires de cette mandature. Il marquera le point de départ d'un projet participatif global allant jusqu'à l'école Olympe-de-Gouges, avec une réflexion sur les parvis, l'éclairage, la voirie, le sens de circulation, etc..., et se réalisera en pleine concertation avec la communauté éducative de l'école, les parents d'élèves, les services techniques et espaces verts de la Ville et naturellement vos élus. Son fil rouge sera la sécurité des enfants et de leurs accompagnants !

L.P.M : ***Puisque nous parlons « sécurité », où en êtes-vous de ce dossier ?***

C.R-C : Pour ce qui concerne la sécurité DANS l'école et la demande récurrente d'une amélioration de l'alerte en cas d'intrusion nous avons fait un travail important, avec les responsables d'établissement et les services de la Ville concernés, afin que chaque école soit équipée d'un système performant dès la prochaine rentrée.
Pour ce qui concerne la sécurité AUX ABORDS des écoles, je salue le rôle des fédérations de parents car nous avons entamé un travail collaboratif et participatif qui permettra d'améliorer considérablement celle-ci tout au long du mandat.

L.P.M : ***Un mot sur les « Quotients » ?***

C.R-C : Un groupe de travail composé d'élus au CCAS, au scolaire/périscolaire, restauration et finances est à pieds d'œuvre afin de faire évoluer la politique tarifaire de la restauration scolaire et des centres de loisirs. C'est un engagement inscrit dans notre programme électoral. Mener à bien une politique des quotients n'est pas l'affaire d'une formule toute faite comme certains voudraient nous le faire croire. Nous sommes bien évidement conscients de l'évolution socio-économique de la population et nous sommes peut-être à l'aube d'une crise dont nous ne pouvons aujourd'hui mesurer les impacts.
Mais nous nous sommes engagés à réviser la politique tarifaire pour la rendre plus juste, plus solidaire.

L.P.M : ***Vous avez l'air bien occupée…***

C.R-C : Il est vrai que je suis sur plusieurs fronts, et je ne vous ai pas parlé du dossier parentalité que j'évoquerai dans un prochain Plessis-Mag' ! Je savais l'ampleur de la tâche en acceptant cette délégation importante, parfois complexe, mais tellement passionnante ! Et je dois vous avouer que ce qui me plait vraiment dans celle-ci, c'est la transversalité nécessaire à l'avancée de chaque dossier. Travailler en perspective avec différents élus et services, être sans cesse dans l'esprit participatif avec les différents acteurs, parler bâtiments, matériaux mais aussi végétation, sécurité, parentalité, handicap en nous concertant pour être toujours au plus près des Plesséens,
de leurs envies et de leurs problématiques est véritablement passionnant. C'est une délégation tellement riche de sens qu'il faut parfois faire plusieurs choses à la fois, ce qui parait-il est un « truc de fille », donc…

L.P.M : ***En parlant de « fille », que pensez-vous de la Journée internationale des droits de la Femme ?***

C.R-C : Si la symbolique de cette journée est importante et permet de marquer les esprits par des actions mieux mises en avant à ce moment-là, je suis de celles qui pensent que la femme s'installe chaque jour un peu plus dans le fauteuil qu'elle souhaite avoir. Beaucoup ont arrêté de croire qu'elle n'était pas l'égal de l'homme en droit , et cela fait vraiment la différence. Si je devais faire un peu d'humour, je dirais que ce qui reste compliqué, c'est que certains hommes ne le savent pas encore.
Mais, chaque jour, les femmes conquièrent un peu plus le monde, et ce pour une plus juste répartition. Et chaque jour les hommes, dans leur majorité, leur laissent un peu plus de place et partage la tâche. Peut-être pas aussi rapidement que nous le souhaiterions, pas forcément toujours là ou certaines le voudraient, mais c'est un fait. Bien sûr, elles aimeraient que cela aille plus vite en revendiquant fortement, pour ne pas dire tout de suite et maintenant, le droit à l'égalité. Je les comprends mais cela ne doit pas devenir malaisant et réducteur, où l'on ne juge plus sur la compétence ou l'envie de faire, mais uniquement sur la différence, considérant que le privilège serait homme et la victime serait femme. Bien évidemment, il y a des sujets où il ne faut pas transiger, ceux où les femmes sont atteintes dans leur sécurité et leur intégrité et j'ai été dans ma précédente délégation sur le front de « la violence faites aux femmes » pour que nous participions à la régression et disparition de ces actes.
D'un point de vue personnel, je pense que l'éducation a, et est toujours la clé de voûte de l'évolution et que sur le terrain de l'égalité, il ne faut rien lâcher. Car si aujourd'hui les femmes peuvent revendiquer leurs droits , c'est parce qu'un jour on a enseigné et expliqué aux enfants les principes et les valeurs de notre République.
Aujourd'hui tout est accessible aux femmes même si parfois elles ont la sensation de devoir s'obliger à être meilleure que les hommes pour gagner leurs places, même si parfois elles doivent encore batailler fort pour imposer leurs choix. Elles progressent sur tous les terrains.
Et en politique, comme ailleurs, les femmes jouent de mieux en mieux leur partition et surtout de plus en plus comme elles le veulent.

L.P.M : ***Un petit mot pour conclure ?***

C.R-C : Il sera sanitaire. Continuons tous ensembles à respecter les gestes barrières, à nous vacciner dès que possible pour que nous nous retrouvions tous dans nos libertés. Prenez soin de vous et de vos proches.

Journée internationale du droit des femm

Le 8 mars, mais pas que...

Chaque 8 mars, on en parle dans le monde entier parce que c'est la « Journée internationale des droits des femmes ». C'est pourtant toute l'année que le sujet doit rester d'actualité. Si cette journée nous conduit plus que les autres à la réflexion, il n'en demeure pas moins que 365 jours par an, le sexe d'un individu, sa couleur de peau ou son âge ne peuvent et ne doivent en aucun cas conditionner une différence de traitement.

« Mon rêve serait une société multiculturelle, diversifiée où chaque homme, chaque femme et chaque enfant seraient traités de manière égale ». Ce message d'espoir de Nelson-Mandela, qui va bien au-delà de la seule condition féminine, nous rappelle toutefois que nous sommes encore loin du compte en la matière !

Rappelons-nous que, dans l'Histoire, le mot « féminisme » apparait d'abord comme un terme médical péjoratif décrivant la « féminisation pathologique des sujets masculins », rien que ça ! Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il désignera la lutte pour le droit des femmes et pour une société égalitaire.

A son propos, il est de coutume de parler de « vagues » pour en évoquer à la fois les grandes périodes et les principaux courants.

Où faire commencer l'histoire du féminisme ?

Dans le contexte des Lumières et de la proclamation des droits universels de l'Homme, la Révolution française est le berceau des premières revendications. Dès 1791, face à une nouvelle démocratie exclusivement masculine, où les femmes sont privées de la citoyenneté, Olympe-de-Gouges réclame, en vain, l'égalité politique dans sa « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ».

Des figures féminines marqueront bien le XIX^{ème} siècle, comme Flora-Tristan ou Louise-Michel, mais ce n'est à la toute fin de celui-ci que l'on situe la naissance de la « première vague » du féminisme.

Il s'agit d'un mouvement plus structuré, d'inspiration républicaine, dominé par Maria-Deraisme et Léon-Richer, puis par Hubertine-Auclert, qui lutte pour le droit des femmes à l'instruction, au travail et à la maîtrise de leurs biens et pour l'abolition de la prostitution.

L'évolution du statut des femmes s'amorce essentiellement dans la sphère privée par le biais d'une lente déconstruction du Code civil napoléonien de 1804, qui faisait d'elles d'éternelles mineures, sous l'autorité du père puis du mari. Hubertine-Auclert incarne, pour sa part, le combat des féministes suffragistes pour le droit de vote, « clé de voûte » des autres droits, mais celui-ci ne sera accordé aux femmes qu'en 1944 par le Général De Gaulle.

La deuxième vague et le MLF

« Le deuxième sexe » de Simone-de-Beauvoir, paru en 1949, fera date dans l'histoire du féminisme, mais son impact sur la société française ne sera pas immédiat. La deuxième vague émergera finalement autour de femmes engagées dans les grandes luttes d'émancipation de la fin des années 1960 (droits civiques, anticolonialisme, lutte des classes, antiracisme, antimilitarisme) avec la naissance du mouvement « Women's Lib » aux Etats-Unis et du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) en France. Les combats qui unissent le foisonnement de courants féministes rassemblés au sein du MLF sont, d'une *part, la lutte pour la reconnaissance de l'oppression patriarcale en tant que système fondant toutes les autres hiérarchies et, d'autre part, le combat pour le droit des femmes à avorter, à s'appartenir et à se préférer.*

Plusieurs courants de pensée coexistent au sein de cette vague :

- le féminisme différencialiste incarné par Antoinette Fouque, qui souhaite

mes

Il faudra encore quatre ans pour que, par la volonté du Président Giscard d'Estaing et le courage et la pugnacité de Simone-Veil, la loi portant le nom de cette dernière et autorisant l'avortement soit promulguée le 17 janvier 1975.

Le 3919 : un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences.

valoriser une « spécificité » féminine,
- le féminisme universaliste, qui considère les différences femmes/hommes comme le produit d'une construction sociale.
En 1971, dans le « Manifeste des 343 », des femmes célèbres reconnaissent avoir avorté clandestinement. L'année suivante, l'avocate Gisèle Halimi défend une jeune fille ayant avorté après un viol, lors du retentissant procès de Bobigny.

Une troisième vague ?

C'est dans les années 1990 qu'émerge ce que certains nomment une « troisième vague » avec d'une part les approches féministes intersectionnelles, qui cherchent à penser l'articulation entre les différentes formes d'oppression, et d'autre part les mouvements queer, qui s'intéressent à la marge de manœuvre des individus face aux normes sociales et culturelles du patriarcat.

Malgré ces « vagues », les divers courants féministes ne sont pas enfermés dans des époques et n'ont jamais disparu totalement, quelles que soient les périodes de l'Histoire. Les pratiques et théories féministes sont constamment réinterrogées. Le féminisme est un combat perpétuel contre un patriarcat qui sait changer de visage et renouveler ses attaques au gré des avancées sociales et de la nécessaire formulation de nouvelles revendications.

Dans les années 70 & 80, les nominations de Françoise-Giroud au poste de Secrétaire d'État à la Condition féminine en 1974, puis d'Yvette Roudy, en tant que Ministre des Droits de la Femme en 1981, démontrent que les enjeux féministes entrent progressivement dans la sphère publique.

Doucement mais sûrement…

Yvette Roudy, qui avait milité pour le remboursement de l'IVG, fait voter la loi sur l'égalité professionnelle en 1983, rappelant qu'« à travail égal, salaire égal ».
Le travail devient le noyau central des luttes féministes avec la condamnation du harcèlement sexuel au travail (loi Neiertz de 1992) et la demande de l'application de la loi sur la Parité (1999).
Les lois plus récentes concernent plutôt la famille, avec notamment la loi sur le nom de famille (2001) ou encore la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe (2013).

Il aura toutefois fallu attendre quasiment trois décennies pour voir réapparaître un ministère des Droits des femmes de plein exercice, en 2012.
Aujourd'hui, c'est Élisabeth Moreno qui est Ministre déléguée, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.
Une certitude demeure donc : la lutte pour l'égalité pleine et entière et la liberté des femmes est toujours d'actualité, **mais au Plessis-Trévise, nous considérons que ce n'est pas seulement le 8 mars de chaque année qu'il faut en parler !**
Vous en retrouverez pour preuve les actions entreprises par votre Municipalité en matière, notamment, de lutte contre les violences faites aux femmes, en relisant les doubles pages que nous y avions consacrées dans les Plessis-mag' de janvier 2018 (p. 14 & 15) ou encore de décembre 2019 (p.18 & 19).

FestiPlessis

Un «réservoir» de bénévoles évènements festifs

Le Plessis-Trévise est une ville qui bouge ! C'est souvent en ces termes que les visiteurs des différentes manifestations festives ou culturelles qui s'y déroulent, ou plutôt qui s'y déroulaient avant la crise sanitaire exprimaient leur plaisir à les vivre.

Lorsque la crise s'achèvera, ces évènements reprendront… et, pour vivre, ces évènements ont besoin de deux choses :

- Des bénévoles, pour les organiser,
- Des visiteurs, pour venir les apprécier.

La seconde catégorie est toujours assez copieusement garnie, mais il en est autrement de la première puisque ce sont souvent les mêmes bénévoles que l'on retrouve à chaque manifestation.

Si elle a mis en « stand-by » l'ensemble des évènements festifs et culturels qui font du Plessis-Trévise cette ville en mouvement que ses habitant apprécient, elle a aussi permis de prendre du recul pour faire un constat ; celui de découvrir, comme ce fut le cas lorsque la ville a proposé la distribution de masques, des candidatures spontanées pour venir aider.

Peut-être que ces bénévoles d'un jour ont proposé leur aide sous le coup de l'émotion générée par la période ?
Nous voulons penser que non…
Nous préférons croire qu'il y a, parmi les Plesséens, beaucoup de personnes prêtes à s'investir dans un ou deux évènements de leur choix…

Un, voire deux, mais pas plus…

S'investir, le mot fait toujours un peu peur, et c'est pour cela que FestiPlessis a été créé : permettre aux bénévoles de calibrer leur participation à leur juste mesure.

En clair, cela signifie que chaque bénévole qui adhérera à FestiPlessis s'engagera à participer à l'organisation de l'évènement de son choix. Un évènement… voire deux, mais pas plus !

s pour nos

FESTIPLESSIS VOUS ATTEND !

Vous avez l'une de ces passions, ou tout simplement l'envie de donner un peu de votre temps ?
Cette nouvelle « association 1901 », dont le but est de proposer du renfort aux différents organisateurs actuels, a donc été créée pour vous !
N'hésitez-pas… rejoignez-la !
Pour en savoir plus :

Tél : 0698669840
Mail : festiplessis@gmail.com

Vous aimez les vieilles voitures… inscrivez-vous pour le Plessis Auto-Rétro,

Vous préférez l'artisanat d'art… venez pour aider au Salon des Métiers d'Arts,

Vous êtes passionné d'environnement… soyez de la Randonnée des Parcs !

Au-delà de ces exemples on peut ajouter, entre autres, la Fête de la Musique, le Salon Arts & Délices, le Fashion Stylist Day, le Games Day, la Brocante Plesséenne, Bouge ton Été, le bus du Père Noël que vous avez découvert en décembre dernier, mais aussi de nouvelles manifestations qui seront créées au fil du temps....

Lions Clubs Plessis

Les actions s'enchaînent

A l'occasion de l'opération des Mimosas du cœur, nous vous présentions cette nouvelle association plesséenne dans le numéro précédent.

Depuis, d'autres actions ont été programmées mais malheureusement toutes n'ont pas pu se tenir.
En effet, si la « Collecte solidaire spéciale étudiants » a ramené une quantité impressionnante de denrées destinées à soutenir les étudiants en galère durant la crise sanitaire que nous traversons, l'opération « Nettoyage de la nature » qui devait se dérouler le samedi 20 mars a dû être reportée à une date ultérieure en raison des mesures restrictives liées à cette même crise.

Maison de la Famille

Appels à candidats...

Constitution d'un groupe de parole pour parents d'enfants porteurs de handicap.

Vous êtes parents d'enfant porteur de handicap et vous souhaitez rencontrer et échanger avec d'autres parents ?
La Maison De la Famille met en place un groupe de parole et d'entraide afin de vous apporter appui et soutien dans votre quotidien.

Si vous souhaitez y participer ou avoir des renseignements sur ce projet, n'hésitez pas à prendre contact avec la Maison de la Famille par téléphone 01 49 62 25 26

Votre avis nous intéresse

Le CCAS du Plessis Trévise lance une consultation en vue de solliciter un agrément CAF d'Espace de Vie Sociale EVS Maison de la Famille. Le but est d'accompagner la dynamique de la vie sociale locale.Pour créer un EVS qui vous ressemble, nous souhaitons connaître votre avis et vos attentes à ce sujet. L'enquête est réalisée de façon anonyme, les personnes répondant n'étant ni identifiées, ni identifiables.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Lien : www.leplessistrevise.fr

Profession : Nourrice

LE métier de nourrice est un métier très ancien. De l'Antiquité au Moyen-âge, ce sont uniquement les femmes de haut rang qui font allaiter leurs enfants par des nourrices pour des convenances personnelles. La corporation se développera très fortement jusqu'au 17e siècle en raison de l'aversion de l'utilisation du lait animal. Au 18e siècle, l'allaitement artificiel fait son apparition mais reste très limité. Au 19e siècle, la croissance urbaine et le développement du travail des femmes va intensifier la mise en nourrice. Il faut alors distinguer les nourrices dites « sur lieu » qui exercent dans les familles bourgeoises, des nourrices de campagne dites « au loin » qui accueillent chez elles, les enfants d'ouvriers.

Plessis-Trévise le 6 juillet 1913
petit Jean et Germaine
avec sa nounou
(photo Six – avenue de Coeuilly)

Longtemps, la profession de nourrice n'a guère été réglementée : un certificat de moralité rédigé par un curé, une réputation assise sur le bouche à oreille, une allure digne, une poitrine féconde…et les bébés affluaient en masse. Elles sont nombreuses à offrir leurs services au Plessis-Trévise où malgré tout, l'offre peine à satisfaire une demande croissante venue de la capitale. Les conditions de garde ici comme ailleurs, ne sont pas toujours à la hauteur de ce que l'on serait en droit d'attendre, tant en matière éducative qu'en matière d'hygiène et de sécurité. A partir de 1850, la presse a commencé à se faire l'écho de trop nombreux accidents touchant les petits parisiens confiés en bas âge à des familles paysannes autour de la capitale. Ainsi, les médecins de campagne peinaient à convaincre les nourrices locales de ne pas plonger un nourrisson brûlant de fièvre, dans un ruisseau glacé pour le refroidir ! … Ou encore de ne pas placer le bébé avec elle dans leur lit durant la nuit afin d'éviter un dérangement nocturne fatiguant. …Beaucoup d'enfants seraient morts étouffés par le poids de la nourrice endormie. Le journal *L'Illustration* en 1873, faisait circuler l'information effroyable selon laquelle un bébé sur deux, mis en nourrice, décédait avant l'âge d'un an. La nécessité de réglementer le placement des enfants du 1er âge, fait jour avec la Loi Roussel du 23 décembre 1874. Les registres communaux des « nourrices, sevreuses ou gardeuses » mettront bien du temps à y faire suite. En 1910, une nourrice « bien traitée » recevait 60 francs de frais de garde par mois (soit environ 240 euros) ainsi que deux litres de vin par jour (?) et était autorisée à consommer de la bière à discrétion, cette dernière étant censée faciliter la montée de lait. Il faudra attendre le lendemain de la première guerre mondiale pour que le phénomène régresse avec la progression de l'allaitement artificiel, ce qui impliquera de nouvelles normes d'hygiène avec l'apparition des biberons.

Au Plessis-Trévise, dans les années 1920, les registres des nourrices de la commune, répertorient annuellement avec précisions toutes informations concernant la situation familiale de la nourrice, son état de santé assorti d'un certificat médical, son mode d'allaitement, le nombre d'enfants accueillis, sa rémunération ainsi que toutes précisions sur l'enfant placé : date de naissance, situation des parents, état de santé, motif et date de sortie, entre autres. 15 à 20 nourrices étaient officiellement déclarées à cette époque sur la commune. C'étaient les prémices d'un véritable métier nécessitant une qualification professionnelle.

Cette activité voit parallèlement se développer dans le village dès le début 20e siècle des hôtels, pensions de famille, restaurants, hébergeant les familles venues rendre visite à leurs enfants.

Le Plessis-Trévise est resté, à toutes époques, lié à l'encadrement de la petite enfance. Le nom de Firmin Marbeau, créateur de la première crèche en France à Saint Pierre de Chaillot en 1844, est attaché à la commune (il fut l'un des premiers grands propriétaires terriens lors du morcellement du Parc de Lalande, une école et une avenue portent son nom). En 1875, « La Pouponnière » établie dans les dépendances du Château de Lalande, fera bénéficier aux petits parisiens du bon air plessissois. Dès la création de la commune, en 1901, un service social actif se met en place : assistance aux femmes en couches, attribution de trousseau, prime d'allaitement maternel. Après la seconde guerre mondiale, la consultation médicale gratuite des nourrissons se renforce, avec l'aide de bénévoles recrutées auprès de la bourgeoisie locale. En 1972, le service P.M.I. se structure, s'organise dans un bâtiment annexe, dans le parc de la Mairie. En 1978, la première crèche familiale, c'est-à-dire le placement encadré d'enfants auprès de nourrices agréées à domicile, voit le jour. Quant à la première crèche municipale, elle ouvrira ses portes en 1982.

Société Historique du Plessis-Trévise

Pour en savoir +
www.memoire-du-plessis-trevise.fr

Ouverture au public du Bois Saint-Martin : 280 hectares de nature rien que pour vous !

Région îledeFrance

Noisy-le Grand, Villiers-sur-Marne, Le Plessis-Trévise

Situé aux portes de Paris, le Bois Saint-Martin vient d'être acquis par l'Agence des espaces verts pour le compte de la Région Île-de-France. L'Objectif ? Réduire significativement la carence en espaces verts en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. L'ouverture sera progressive, avec l'enjeu de concilier accueil du public et préservation de la biodiversité.

Avant de pouvoir y accéder en visite libre dès le printemps 2021, l'Agence des espaces verts et la Région Île-de-France proposent des visites guidées gratuites pour vous faire découvrir, en avant-première, ce nouveau poumon vert regorgeant d'une biodiversité exceptionnelle.

VISITES GUIDÉES GRATUITES

- Encadrées par des associations naturalistes partenaires
- Durée : 1h

Réservation obligatoire sur
www.aev-iledefrance.fr/bois-saint-martin

Noisy-le-Grand

Villiers-sur-Marne

Le Plessis-Trévise

Agence des Espaces Verts

Région îledeFrance

- Ne pas jeter sur la voie publique -

la TRIBUNE du PLESSIS

Espace de libre expression

A retrouver LEPLESSISTREVISE.FR

L'article L2121-27-1 modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 – art 83, stipule que dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.
Depuis la création de cette page « Tribunes libre » dans le Plessis-mag' tous les groupes représentés au conseil municipal, qu'ils soient issus de la majorité ou de l'opposition y avaient leur place.
Se référant à une jurisprudence du T.A. de Cergy-Pontoise, l'un des groupes d'opposition, nouvellement élu en mars 2020, demande que le groupe majoritaire ne dispose plus d'espace dans cette rubrique relevant pourtant de l'esprit démocratique de notre institution.
Soucieuse de l'application stricto sensu de la loi, la rédaction du magazine en prend immédiatement acte en ne mettant plus que trois espaces à disposition des groupes d'opposition dans la rubrique « Tribune libre » et en laissant la majorité s'exprimer à son gré dans l'ensemble des autres rubriques.

LE PLESSIS DEMAIN

LA MÉTHODE COUÉ

Sabine Patoux

Sans doute avez-vous déjà entendu parler de cette méthode particulièrement en vogue pendant la première moitié du XXème siècle: il s'agit d'affirmations répétées, avec une conviction forcée, sous forme de litanies persuasives, jusqu'à convaincre aussi bien les autres que soi-même. Et il faut reconnaître que cela fonctionne plutôt bien au Plessis, tant les habitants, à force de l'entendre dire, croient dur comme fer que la ville est gérée de façon exemplaire !

Ainsi voit-on revenir chaque année, autant dans les discours que sur la couverture du magazine municipal, un certain nombre de « mantras », ou de mots-clés du marketing de l'action publique : ambition, maîtrise, contrainte… Pourtant, quand on se penche sur le budget communal, on ne voit pas très bien à quoi cela peut correspondre dans la réalité : les montants investis diminuent année après année, le patrimoine fond comme neige au soleil, aucune vision stratégique ne semble se dessiner. Certes, la ville a été bien équipée avant 2014, mais plus aucun projet concret n'est en cours depuis, en dépit des besoins pourtant nombreux. Or en matière d'équipements publics, ne rien faire, c'est déjà se laisser dépasser.

Pourtant, les marges de manœuvre sont bien là. Les hausses d'impôts locaux des dernières années ont plus que compensé les baisses de dotations de l'Etat, et la pression fiscale sur les ménages plesséens est forte, comme le souligne la Chambre Régionale des Comptes. Par ailleurs, le montant de la taxe d'aménagement à percevoir par la commune, au titre des constructions d'immeubles collectifs notamment, a une première fois été revu à la hausse pour 2021, un mois à peine après le vote initial, pourtant déjà à un niveau élevé.

Lors du dernier Conseil Municipal, le premier adjoint aux finances, interrogé sur le quotient familial, arlésienne attendue depuis des années, a indiqué : « nous hésitons toujours, car il est difficile de cerner l'appel d'air que ce quotient pourrait créer, et son impact sur nos finances ». Traduction de cette formule pudique en langage pratiqué par le commun des mortels : le risque est que des Plesséens se rendent compte qu'ils ont droit à des aides municipales, et que nous soyons obligés de leur donner ces sommes, au lieu d'en faire discrètement ce qu'on veut.

L'unique ambition de ce budget 2021 est bien de ménager les marges de manoeuvre pour la deuxième partie du mandat (comprenez avant les élections suivantes), et les contraintes sont plutôt celles qui s'appliquent sur les familles et entrepreneurs, mis sous pression et fragilisés par une année de crise sanitaire.

Nous ne pouvons donc que constater que les choix faits le sont avant tout pour la tranquillité et l'avenir des élus de la majorité, et que les véritables mots-clés seraient en réalité inaction, déconnexion, injustice. Il y a fort à parier cependant qu'à un langage de vérité, on préfère le déni du réel et son cortège d'incantations, habillage commode pour des décisions insensibles au quotidien des plesséens.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook, écrivez-nous : leplessisdemain@gmail.com

PLESSIS SOCIAL ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

AUPRÈS DE MON ARBRE

Mirabelle Lemaire

Le printemps arrive à grands pas, puis suivront, malheureusement, les vagues de canicule. Certains se réjouissent de ce beau temps qui s'installe. Bien sûr c'est agréable, mais les conséquences nous les connaissons toutes et tous.

Nous nous interrogeons sur l'action de la majorité municipale à prévenir ces épisodes caniculaires. S'il s'agit comme sur l'avenue Ardouin, entre l'espace Paul Valéry et le parc de Burladingen, d'installer de petits hôtels à insectes (très jolis au demeurant) pour contrecarrer l'abattage de nombreux arbres et la destruction du biotope, comme au coin Ardouin/Kiffer, cela ne suffira pas. Le « greenwashing » tient plus de l'hypocrisie que de l'action en tant que telle. Au carrefour Berteaux/Leclerc, des immeubles vont prendre la place des maisons et de leur biodiversité, pour laisser s'installer entre autres une résidence de services pour seniors à fort pouvoir d'achat.

Nous le savons, les arbres en milieu urbain ont un impact écologique notoire. Ils sont à même de refroidir l'air ambiant de 2 à 8°. Vous-même l'avez constaté l'été quand vous arrivez au Plessis par l'avenue de la Maréchale et que vous longez le bois saint Martin, immédiatement nous ressentons une fraîcheur. Nous pouvons ajouter à cet effet la grande capacité des arbres à absorber le CO_2 qu'ils transforment en oxygène et ils font baisser les taux de particules fines.

Mais il ne suffit pas de les planter, encore faut-il que les essences résistent au changement climatique et aux maladies qui l'accompagnent. Nous subissons actuellement une pandémie qui est une zoonose – maladies ou infections qui se transmettent naturellement des animaux à l'être humain et vice versa – due aux attaques contre la biodiversité. Il en va de même pour les végétaux qui se retrouvent confrontés à des attaques parasitaires.

Ce débat est aussi un débat philosophique. « Frédéric Madre invite à sortir du *« paradigme selon lequel la ville serait forcément en opposition avec la nature »*. Il explique en effet que *« la nature se développe là où elle peut. Dès qu'on crée des conditions favorables, la rapidité d'apparition de la biodiversité est étonnante. Toutes les espèces s'adaptent, il faut leur laisser le temps »*. Et il invoque les bienfaits que la nature peut apporter à la ville car *« avec une biodiversité plus riche, on crée des écosystèmes urbains plus résilients. Et de nombreuses études ont montré le lien très fort entre la présence de la nature et le bien-être de la population »*. *REPORTERRE* 18 mars 2020 Guillaume de Maisoncelle

Ce qu'il nous faut c'est une véritable stratégie environnementale, pour la mener à bien la majorité municipale devrait faire appel à des personnes dont c'est le métier et ouvrir le débat aux Plesséennes et Plesséens, nous et nos enfants sommes les premiers concernés.

Rappelons que la Ligue de Protection des Oiseaux recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre fin mars et fin juillet, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.

RASSEMBLEMENT POUR LE PLESSIS

NON A LA REPENTANCE

Alain Philippet

Des anciens combattants d'Afrique du nord, des rapatriés d'Algérie et des anciens harkis résident dans notre commune. Ils sont indignés par les propos de MACRON concernant la guerre d'Algérie.

En 2017, lors d'une visite officielle à Alger, MACRON a déclaré que la colonisation française en Algérie était un crime contre l'humanité. Il a ensuite déposé une gerbe devant le mémorial des martyrs du FLN.

Depuis quand un Président de la République française rend -t-il hommage à ceux qui ont tué des français ? Est-il le Président des français ou celui des algériens ?

En 2020, MACRON a demandé à l'historien STORA de diriger une mission sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, afin de préparer la commémoration du 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en 2022.

Dans son rapport, STORA préconise la réécriture des programmes scolaires, la création de lieux de mémoire, l'édification de statues, le changement de noms de rues et l'inhumation au Panthéon de Gisèle HALIMI, avocate du FLN.

L'histoire de France va être réécrite en faveur de l'Algérie. C'est un devoir de mémoire à sens unique, le FLN n'a jamais fait de repentance pour ses crimes.

Concernant la colonisation, il est utile de rappeler que les Berbères, premiers habitants de l'Algérie, ont été colonisés par les arabes et les turcs. Les arabo- berbères ont colonisé l'Espagne et la région de Narbonne pendant plusieurs siècles. De plus, ils pratiquaient la traite des blancs au marché aux esclaves d'Alger.

Les algériens ont été des colonisateurs et des esclavagistes. Pourquoi les français seraient-ils les seuls à devoir se repentir ?

Nous rendons hommage aux soldats français, militaires de carrière et appelés du contingent, ainsi qu'aux harkis morts en Algérie.

Nous rendons hommage également aux civils français massacrés par le FLN . En 1962, les pieds-noirs n'ont eu qu'un choix : la valise ou le cercueil. Un million de pieds-noirs ont été contraints de prendre la fuite vers la métropole pour échapper à la mort.

Une fois de plus, MACRON, au lieu de soutenir son pays, prend le parti de l'étranger. Il affiche son mépris du peuple français et fait allégeance à l'Algérie, probablement dans l'espoir de récupérer les bulletins de vote des franco-algériens.

Nous considérons que la France n'a aucune dette envers l'Algérie et, contrairement à MACRON, nous ne ferons aucune repentance.

GARAGE DU PONROY - Agent Renault

Mécanique
Toutes marques
Vente neuf et occasion
Réparateur véhicules électriques

RENAULT

Carrosserie
Peinture
Contrats d'entretien

22, avenue Clément Ader - Z.A du Ponroy
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

Service Carte Grise

01 45 94 13 87
garage.ponroy@wanadoo.fr

Votre agent Z.E. Expert

Nous sommes 5 479 ABONNÉS

On attend plus que vous !

le PLESSIS mag'

@LPT94420

Alertes SMS

Alertes SMS
INSCRIPTION GRATUITE

La ville du Plessis-Trévise met à votre disposition un service gratuit d'alerte par SMS en cas de risque majeur. Nous nous engageons à ce que votre numéro ne soit en aucune façon utilisé à d'autres fins que celui de vous avertir et ne soit nullement communiqué à des tiers. Vous aurez le possibilité de choisir 2 types d'alertes.

Alertes École (exemple : fermeture exceptionnelle d'un établissement...)

Alertes à la population (exemple : état d'urgence, intempéries, danger immédiat, classement de la ville en état de catastrophe naturelle, fermeture exceptionnelle d'un service de la Ville...)

INSCRIPTION GRATUITE SUR LE SITE DE LA VILLE LEPLESSISTREVISE.FR RUBRIQUE PLESSIS-PRATIQUE/ALERTES-SMS

VOTRE DÉCORATRICE
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

Conseil à domicile | Conception | Réalité virtuelle
Liste shopping | Accompagnement travaux

Votre futur intérieur comme si vous y étiez !

pauline@mhdeco.fr | 06 22 64 89 96

www.mh-deco.fr

BOSCH Service
Bosch Car Service

Garage des 3JD
63 Avenue Jean Kiffer
94420 Le Plessis Trevise
☎ 01 56 86 15 15 🖷 01 56 86 15 16
jose.maurice.diez@gmail.com

Entretien - Réparation - Carrosserie
Climatisation - Diagnostic toutes marques

LE PLESSIS CONTRÔLE

AUTOSÉCURITÉ CONTRÔLE TECHNIQUE

Du lundi au jeudi
de 8h30-12h et 13h30-18h, vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h et samedi de 8h30-12h.

3, allée des Frères Morane - Z.A du Ponroy
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE
01 45 94 54 94

2014 PARTENAIRE BLEU CIEL D'EDF

Ets NOELEC
ARTISAN ELECTRICIEN

DEPANNAGE—INSTALLATION—RENOVATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

06.82.22.26.79
4 ALLEE DE L'AVENIR - 94420 LE PLESSIS TREVISE
Adresse mail : stenoelec@orange.fr

MULTI-SERVICES À DOMICILE

J.P POISSON
Tél 06.09.92.17.09
Tél – Fax 01.75.48.53.76
www.multiservicesjpp.jimdo.com
Vous manquez de temps
Vous souhaitez être aidés
Electricité - Plomberie - Menuiserie
Jardin - Travaux divers...

LAURENT LOUIS DÉCORATION
01 45 93 48 76 06 27 63 26 10
TAPISSIER Le Plessis-Trévise

RÉFECTION ET RECOUVERTURE DE SIÈGES ET DE CANAPÉS
TENTURES MURALES
DOUBLES RIDEAUX, VOILAGES, STORES
CRÉATION DE TÊTES DE LIT, JETÉS ET DESSUS DE LIT

laurent-louis.decoration@hotmail.fr
www.laurentlouisdecoration.net
EURL AU CAPITAL DE 2 000 € TVA INTERCOMMUNAUTAIRE FR 44532028941 532 028 941 R .C.S CRETEIL

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Michel ALVES 06 15 95 09 88
Artisan 25 années d'expérience

P.M.G
RÉNOVATION DE BÂTIMENTS TOUS CORPS D'ÉTAT

- Fenêtres neuf et rénovation
- Volets roulants bubendorff ®
- Menuiseries bois, alu, PVC

DEVIS GRATUIT, FACILITÉS DE PAIEMENT AIDES ET RÉDUCTIONS FISCALES

9 bis, av du Val Roger
Le Plessis-Trévise Fax : 01 56 31 08 95

RCS Créteil 451 242 689

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

Arsène FERNANDES
Naïa DJAOUK
Catalina CEREMIS
Jaina DEBBOU
Yloan WINCKEL SCHEITZ
Lisa SASSEL
Lucas BOVET
Riad ROMDHANI
Rùben DIAS
Lény RODRIGUES MANO
Noé CAMESCASSE
Emma FERREIRA
Miran BOZKURT
Layan ESSID
Nolan MORENO
Malick CAMARA
Anès DERGUAOUI
Lycia NAFA
Élia LAFFEZ
Mariatou TRAORE
Memphis PLOË
Giulann DA SILVA GOMES
Noa BROCCHETTO
Abdoulaye SARR
Amine ATA
Erton PONI
Salomé RAY GOUAIS

Tous nos vœux de bonheur à

Stéphane GALLOTI et Pascale GARDET
Benoît SAUZEDDE et Marion LEPRINCE
Mickaël CLAUDE et Samira ZINEDDINE
Wahab PERVEZ et Samira TAHRAOUI
Bastien ABADIE et Suzy THELCIDE

Toutes nos condoléances aux familles de

Evelyne VANDER-ECKEN
épouse MEUNIER
Cécile HÉBERT épouse DESLANDES
Laurent CADINOT
Jean MUNSCH
Pascale VILLETTE
Yvonne PACI épouse
ROUSSELOT-PAILLEY
Serge MIREUX
Jorge TAVEIRA FERNANDES
Mandraimitantsoa
RAKOTOVOLOLOMAHEFA
Colette DAUBRY
Khedidja HAMANI
Jacques WUILLAUME
Nicole GRELLIER épouse DROUX
Lucien BORNE
René AVRIL
Jeannine CHRÉTIEN
Anne-Marie DEMEURE
Pierre LONEGA
Joaquim RODRIGUES DOS SANTOS
Catherine LONGUEMARE
André DESLANDES

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 4 avril

PHARMACIE DE LA MAIRIE
(01 45 94 22 57)
19 av. Maréchal Mortier
LA QUEUE EN BRIE

Lundi 5 avril

TORTERAT
(01 45 76 10 84)
62 bis av. du Général de Gaulle
LE PLESSIS-TREVISE

Dimanche 11 avril

TRAN NGUYEN
(01 48 81 38 36)
Place de Cœully
CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Dimanche 18 avril

PHARMACIE DU CENTRE
(01 49 30 20 04)
54 rue Général de Gaulle
VILLIERS-SUR-MARNE

Dimanche 25 avril

PHARMACIE 23
(01 45 76 07 22)
23 route de la Libération
CHENNEVIERES SUR MARNE

Samedi 1er mai

PHARMACIE DES TILLEULS
(01 49 30 20 20)
47 rue du Gal de Gaulle
VILLIERS SUR MARNE

Dimanche 2 mai

BELHASSEN
(01 45 90 57 95)
3 rue Sadi Carnot
NOISEAU

Samedi 8 mai

BELHASSEN
(01 45 90 57 95)
3 rue Sadi Carnot
NOISEAU

Retrouvez les pharmacies de garde sur www.leplessistrevise.fr et chaque dimanche et jour férié sur la page Facebook @LPT94420

SERA - Excellence Automobile

RENAULT

Agrée toutes compagnies d'assurances

Venez découvrir nos nouveaux modèles

- Réparations mécaniques toutes marques
- Carrosserie-tôlerie-peinture
- Vente véhicules neufs et occasions

65, avenue Maurice Berteaux - 94420 Le Plessis-Trévise
Tél. : 01 45 94 28 29 - Fax : 01 45 93 35 17

SAFTI

Vous souhaitez vendre ou estimer votre bien, contactez nous !
Nous restons disponibles et à l'écoute pour vos projets immobiliers dans le respect des gestes barrières.

ESTIMATION | SIGNATURE ELECTRONIQUE | DIFFUSION MASSIVE | VISITE À DISTANCE

Natacha Chiranian
06 21 70 25 86
natacha.chiranian@safti.fr
n° 821 959 566 au RSAC de Créteil

Sandrine Brochard
06 71 87 41 55
sandrine.brochard@safti.fr
n° 829 883 503 au RSAC de Créteil

NOVACONSEIL ASSURANCES

Votre courtier en assurances depuis 30 ans

Particuliers et Entreprises

- HABITATION
- VÉHICULES
- COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
- PRÉVOYANCE
- RETRAITE
- DOMMAGE OUVRAGE
- PRÊTS IMMOBILIERS

15 bis, avenue Ardouin
Mardi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h30
Samedi 9h30 -13h - cabinetnovaconseil@gmail.com

www.novaconseil.com - 01 45 93 45 45

Déco-Jardins

Création
Entretien d'Espaces Verts
Elagages

01 45 93 46 05
decojardin94@gmail.com

13, ROND POINT DU VAL ROGER
94420 LE PLESSIS TRÉVISE

HELP! Confort
urgence | dépannage | amélioration de l'habitat

AMÉLIORE ET ADAPTE VOTRE LOGEMENT

PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ SERRURERIE MENUISERIE VITRERIE VOLETS ROULANTS

Remplacez votre baignoire par une douche sécurisée pour 0€*

*Sous réserve d'égibilité à l'aide ActionLogement

Appelez-nous pour de plus amples **informations** et **conseils**. Nous nous occupons de **tout**, y compris des **démarches administratives**.

Philippe SEIVERT
Directeur de l'agence
Plesseen depuis plus de 20 ans

Agence HELP Confort :
10 Rue Ambroise Croizat
77183 CROISSY BEAUBOURG
N° 01 60 17 52 29

www.helpconfort.com
Société indépendante, membre du réseau HELP Confort, une marque de La Poste

TECHNIK HOME
01.45.76.98.75
contact@technik-home.fr
5 ALLEE DES FRERES MORANE
94420 LE PLESSIS TREVISE

Domotique
Automatisme
Contrôle d'accès

Alarme
Interphone
Vidéosurveillance

DISTRIBUTION DU PLESSIS MAG'

Vous rencontrez des soucis pour recevoir votre magazine municipal ?

CONTACTEZ-NOUS
01 49 62 25 20

PLESSIS SUSHI

Plessis
3 bis, Av. Thérèse (à côté de la mairie)
Tél. 01 56 31 40 89
Ouvert 7j/7
de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30

* Voir conditions en magasin

Carte de fidélité :
10 menus achetés
(minimum 15 euros)
=
1 menu offert *

Dégustation sur place - Plats à emporter -10%
(à partir de 15€, sauf menu midi)
Livraison gratuite à domicile et au bureau
(midi : à partir de 15€, soir : à partir de 20€)

Commandez en ligne www.mizusushi.fr

AU PARFAIT GIGOT
FLORENT BERNET

BŒUF DE CHALOSSE
Viande de race
Blonde d'Aquitaine
en direct des éleveurs des Landes

CÔTES DE BOEUF MATURÉES
Back Angus, Blonde de Galice, Simmental, Salers
sur commande

PORC NOIR DE BIGORRE
PORC FERMIER
AGNEAU DU LIMOUSIN

Charcuterie artisanale
Produits régionaux

Savourez l'excellence au meilleur prix !

Le Plessis-Trévise	Joinville-le-Pont	Joinville-le-Pont
19 av. Ardouin	40 av. Galliéni	42 av. Galliéni
01 45 76 37 35	01 48 83 21 13	01 48 83 22 87

32 années d'expérience à votre service
ACHAT
VENTE
LOCATION

AGENCE DU PLESSIS

L'esprit de service

7, bis avenue Ardouin
(face station BP à 50 m du marché)
94420 LE PLESSIS-TREVISE
estimation gratuite - ouvert le lundi
☎ **01 49 62 06 10**

1ère agence à publier le taux moyen annuel de ses honoraires sur ventes soit 3,26% h.t. en 2019

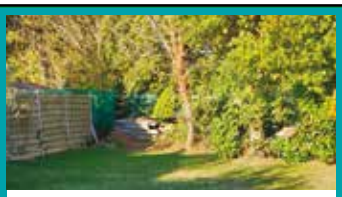

LA QUEUE-EN-BRIE - LES BORDES
Terrain à bâtir 310 m² façade 9m.
au calme
A VOIR 179.000 €

RECHERCHE
Maisons
Appartements
Terrains
Locations

LE PLESSIS-TRÉVISE
Résid. fermée et sécurisée, beau 2 p.
42 m² dernier étage- balcon- park S/sol.
EXCEPTIONNEL 198.000 €

LE PLESSIS-TRÉVISE
Résidence fermée et sécurisée, très beau 4 pièces, séjour double sur balcon, 2 chambres, SDB. Cave. **226.000 €**

LE PLESSIS MARBEAU
Magnif. mais. plain pied sur 513 m² terr. Gde réception, 4-5 chbs, 3 SdB, gge double. Calme, bois **NICKEL 548.000 €**

CHENNEVIERES CENTRE VILLE
Résidence standing 2010, beau 2 pièces en parfait état avec balcon. pk extérieur.
VUE DEGAGÉE 179.000 €

NOUS VOUS OFFRONS LES DIAGNOSTICS POUR TOUTES EXCLUSIVITES

LE PLESSIS CENTRE VILLE
Résidence fermée et sécurisée, très beau 4 pièces, séjour double sur balcon, 2 chambres, SDB. Cave. **224.000 €**

Visitez notre galerie d'affaires sur « www.agence-du-plessis.fr »

CASABOX
LOCATION DE STOCKAGE
La Solution pour
Particuliers et Professionnels
ZA de Ponroy 3 allée Louis Blériot 94420 LE PLESSIS-TREVISE

VOUS MANQUEZ D'ESPACE ?
À PARTIR DE **49€** par mois
BOX INDIVIDUELS SÉCURISÉS

www.casabox-le-plessis-trevise-94.fr
casabox94@gmail.com
NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE
07 71 07 20 90

FNAIM

MANOLYS immobilier
Achat, vente, location, gestion locative, syndic
2, av. du gal de Gaulle
LE PLESSIS-TREVISE
01 45 76 00 73

Exclusivité

A VENDRE 3P RÉSIDENCE LA VILLE AU BOIS
Refait à neuf, à voir absolument si vous cherchez sans travaux. Grand balcon sur jardin et salle d'eau à l'italienne. Cave et parking.
Honoraires à la charge du vendeur : 283 500 €